



Paris, le 21 juillet 2015

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STATISTIQUES RELATIVES AUX FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA ZONE EURO – MAI 2015

En mai 2015, l'encours de parts émises par les fonds d'investissement non monétaires de la zone euro était supérieur de 106 milliards d'euros à celui enregistré en avril 2015. Cette hausse s'explique essentiellement par les émissions nettes.

L'**encours de parts émises par les fonds d'investissement non monétaires de la zone euro** est ressorti en hausse à 9 545 milliards d'euros en mai 2015, contre 9 439 milliards en avril 2015. Sur la même période, l'encours de parts émises par les fonds d'investissement monétaires de la zone euro a diminué, revenant de 1 016 milliards d'euros à 1 009 milliards.

Les **souscriptions nettes¹ de parts de fonds d'investissement non monétaires de la zone euro** se sont inscrites à 64 milliards d'euros en mai 2015, tandis que les rachats nets de parts de fonds d'investissement monétaires sont ressortis à 16 milliards.

Le taux de croissance annuel des émissions de parts de fonds d'investissement non monétaires de la zone euro, calculé sur la base des souscriptions nettes/rachats nets, s'est inscrit à 8,6 % en mai 2015, tandis qu'il est ressorti à 3,8 % s'agissant des fonds d'investissement monétaires.

¹ Les souscriptions nettes/rachats nets de parts de fonds d'investissement reflètent principalement la différence entre les émissions et les remboursements mais ils peuvent également recouvrir d'autres opérations, comme celles résultant du paiement de dividendes reçus ou distribués par le fonds.

Émissions de parts de fonds d'investissement

(montants en milliards d'euros et taux de croissance annuels ; données brutes ; encours en fin de période, souscriptions nettes/rachats nets au cours de la période)

	2015			
	Fév.	Mars	Avr.	Mai
<u>Fonds d'investissement non monétaires</u>				
Encours	9 088	9 421	9 439	9 545
Souscriptions nettes/rachats nets	95	94	65	64
Variation annuelle en %	8,9	9,0	8,8	8,6
<u>Fonds d'investissement monétaires</u>				
Encours	1 000	1 014	1 016	1 009
Souscriptions nettes/rachats nets	20	2	14	-16
Variation annuelle en %	2,5	4,9	5,8	3,8

Source: BCE.

En ce qui concerne la **ventilation par stratégies de placement**, le taux de croissance annuel des parts émises par les fonds « obligations » s'est établi à 7,6 % en mai 2015, et les souscriptions nettes se sont élevées à 17 milliards d'euros. Pour les fonds « actions », le rythme de progression annuel s'est établi à 2,4 % et le montant des souscriptions nettes à 3 milliards d'euros en mai 2015. Pour les fonds « mixtes », le rythme de croissance annuel est ressorti à 16,4 % et les souscriptions nettes à 40 milliards d'euros.

Pour les demandes des médias, veuillez contacter Eszter Miltényi-Torstensson, au numéro suivant : +49 69 1344 8034

Notes :

- Les fonds d'investissement monétaires sont présentés séparément dans ce communiqué de presse car ils sont classés dans le secteur des institutions financières monétaires du cadre statistique européen, tandis que les autres catégories de fonds d'investissement sont classées dans le secteur des autres intermédiaires financiers.
- D'autres tableaux prédéfinis, données statistiques et notes méthodologiques, de même que le calendrier de publication anticipé, peuvent être consultés sur les pages [Investment fund statistics](#) (Statistiques relatives aux fonds d'investissement) et [The balance sheets of monetary financial institutions](#) (Les bilans des institutions financières monétaires) de la partie Statistics du site internet de la BCE.

- *Les données relatives aux fonds d'investissement continueront d'être publiées tous les mois sur le site internet de la BCE. En revanche, les communiqués de presse sur les statistiques relatives aux fonds d'investissement ne seront plus diffusés tous les mois, mais tous les trimestres seulement.*

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
9 rue du Colonel Driant
75049 PARIS CEDEX 01
Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Reproduction autorisée sous réserve de citation de la source.

Tableau 1 Parts émises par les fonds d'investissement non monétaires de la zone euro (montants en milliards d'euros et variations annuelles en pourcentage ; données brutes ; encours en fin de période ; souscriptions nettes / rachats nets au cours de la période)

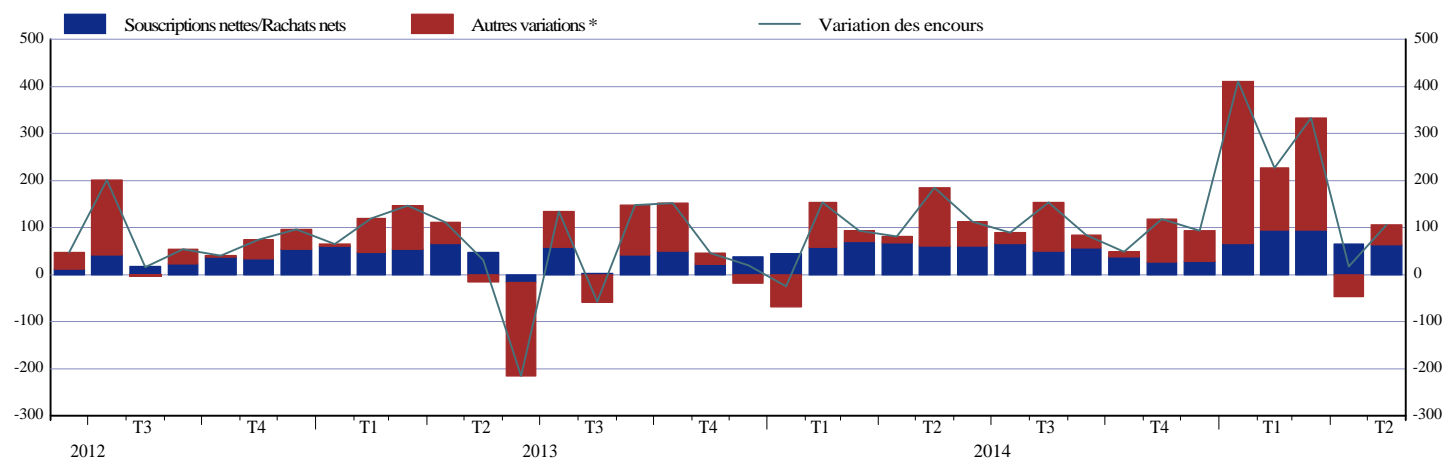
	AVRIL 2015			MAI 2015		
	Encours	Souscriptions nettes/Rachats nets	Variation annuelle en pourcentage ¹⁾	Encours	Souscriptions nettes/Rachats nets	Variation annuelle en pourcentage ¹⁾
Ventilation par stratégies de placement²⁾						
Fonds obligations	2951	29	7,7	2962	17	7,6
Fonds actions	2758	-6	3,0	2812	3	2,4
Fonds mixtes	2488	33	15,8	2519	40	16,4
Fonds placements immobiliers	398	1	4,1	399	0	3,7
Fonds spéculatifs	211	0	-0,5	217	0	-1,1
Autres fonds	632	7	20,6	635	3	20,3
Ventilation par types de fonds³⁾						
Fonds ouverts	9263	66	8,9	9367	64	8,8
Fonds fermés	176	-1	3,5	178	-1	3,3
Total	9439	65	8,8	9545	64	8,6

1) Les variations annuelles en pourcentage sont calculées sur la base des souscriptions nettes/rachats nets.

2) La ventilation par stratégies de placement correspond généralement à la catégorie d'actifs dans laquelle le fonds investit principalement, habituellement sur la base d'une stratégie établie (si, par exemple, le fonds investit essentiellement en actions et autres titres de participation, il sera répertorié dans la catégorie des fonds actions). Les fonds investissant à la fois en actions et en obligations, sans qu'aucune de ces catégories ne soit prédominante, sont classés dans la catégorie des fonds mixtes. Les fonds spéculatifs sont classés conformément à la définition statistique figurant dans l'orientation BCE/2007/9. Ils recouvrent, en particulier, les fonds mettant en œuvre des stratégies de placement relativement libres et soumis à peu de contraintes quant aux types d'instruments financiers dans lesquels ils peuvent investir. Quand aucun classement en fonds actions, obligations, mixtes, immobiliers ou en fonds spéculatifs n'est possible, le fonds sera répertorié dans la catégorie résiduelle « autres fonds ».

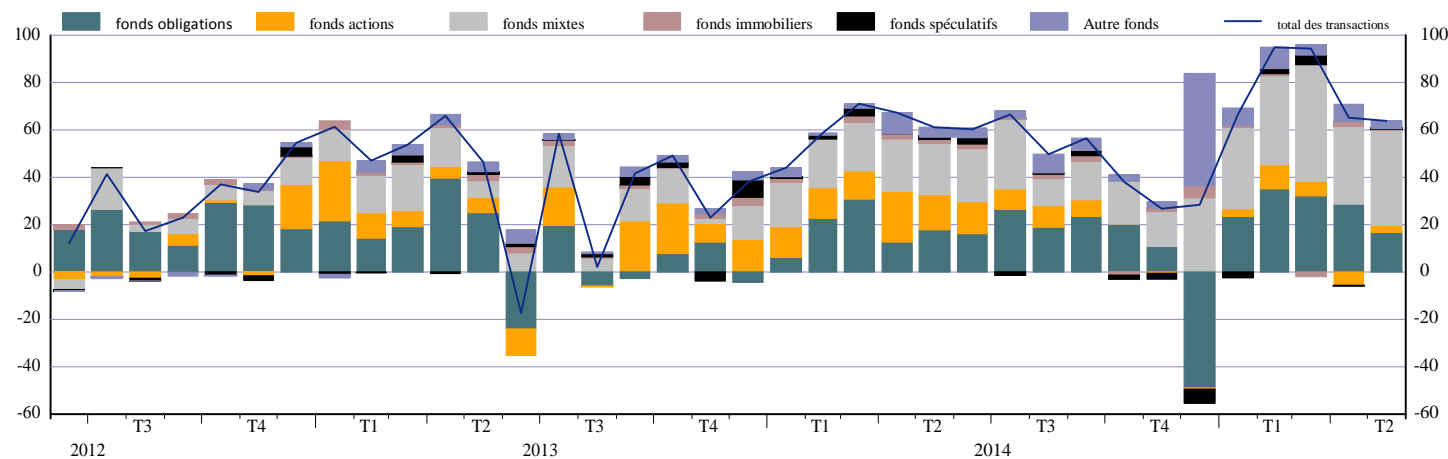
3) Les parts de fonds ouverts peuvent être rachetées ou remboursées sur les actifs du fonds. Les fonds fermés sont des fonds dont le nombre de parts émises est fixe.

Graphique 1 Parts émises par les fonds d'investissement non monétaires de la zone euro. (montants en milliards d'euros ; données brutes ; encours en fin de période ; souscriptions nettes/rachats nets au cours de la période ; données mensuelles)



*) Les autres variations résultent de réévaluations liées aux variations des cours et des taux de change et de reclassements statistiques.

Graphique 2 Ventilation par stratégies de placement des souscriptions nettes/rachats nets de parts de fonds d'investissement non monétaires de la zone euro. (montants en milliards d'euros ; données brutes ; souscriptions nettes/rachats nets au cours de la période ; données mensuelles)



Source: BCE